

**Advanced e -Technologies : AeTECH**  
**Société Anonyme au Capital Social de 2 223 334 dinars**  
**Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II 2035 Tunis**  
**Carthage**  
**R.C : B151062001**  
**M.F :773418W/A/M000**

**Résolutions de l'AGO du 04/07/2013**

**Première résolution :**

Sur un total de 171 714 actions correspondant aux actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée générale, Mr BEN RHOUMA Walid a recueilli 167 892 soit 97,77% du total des droits de vote. En conséquence, Mr BEN RHOUMA dont le dossier répond au formalisme imposé lors de l'appel à candidature, a été élu à compter de ce jour, administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015. A la suite du vote, Mr BEN RHOUMA a signé un engagement sur l'honneur attestant d'une part n'occuper à la date de son élection aucun poste de responsabilité dans une société concurrente à AeTECH et s'engageant d'autre part à démissionner de son mandat d'administrateur si une telle situation venait à se produire au cours de celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :**

Conformément à la réglementation en vigueur et à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, les actionnaires autorisent la régulation du cours boursier de la société AeTECH.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.